

Urbanisme

Le Stade Pierre-de-Coubertin est situé sur le rivage nord du lac Léman et s'intègre harmonieusement dans le paysage des berges du lac. L'axe de Rhodanie constitue une sorte de limite naturelle au dense tissu urbain bâtonné.

Situé au centre d'une importante zone d'activités publiques des berges du lac, avec notamment le port de Vidy, le Théâtre de Vidy, la maison Bachelin-Péage, le bassin portuaire d'Ouchy et le chalet d'Ouchy, ce lieu jouit d'une situation privilégiée. Le paysage en forme de parc constitue pour les habitants de la ville de Lausanne et des environs immédiate une zone de détente importante. La réhabilitation du paysage conduit à l'ouverture en direction du lac, le terrain de renforcer la relation de la ville de Lausanne avec le lac, et à la création d'un espace public de qualité. Le Stade Pierre-de-Coubertin bénéficiera d'une excellente accessibilité. Divers transports publics mènent directement au centre de la ville de Lausanne et un raccord autoroutier est situé non loin.

Aréangement du paysage

Analyses
Lieu du lac Léman situés entre Ouchy et le Port de St. Julien constituent un ensemble hétérogène d'utilisations et de structures les plus diverses. L'axe de Rhodanie et installations sportives alignent avec des institutions culturelles, des sites archéologiques, des infrastructures destinées aux sports ainsi que des établissements éducatifs.

L'important axe ville-lac via la "Vallée de la jeunesse" forme aujourd'hui une situation faite de liens et de engagements fonctionnels des installations sportives. L'environnement immédiat du Stade Pierre de Coubertin est caractérisé par une structure de terrain de stade et d'installations de stationnement et de relais topographiques bordés de grands arbres.

Conception du paysage

La relation via la Vallée de la jeunesse, c'est-à-dire la connexion avec la ville, est renforcée et se transforme ainsi en parc public. Les axes principaux doivent être structurés, tandis que son espace est défini par sa topographie et sa végétation. Le grand terrain de sport est placé au centre de nombreux chemins et devient ainsi un parc accessible cité à lui, un parc de sport. Tous les terrains de sport sont orientés orthogonalement les uns par rapport aux autres, et se font ainsi dans la conception générale du parc.

Les arbres sont plantés selon le principe des canaux.
Les axes de stationnement sont dégagés et les arbres regroupés par des peupliers plantés en bordure. Une nouvelle zone à usage multiple est ainsi créée : place de stationnement, aire de repos, lieu de manifestation pendant l'été.

Le parc se termine par l'espèce des Cantons de l'Etat SA. L'endroit où le Flon rejoint le Lac Léman est également thématique et se transforme, grâce à une plateforme en bois, en un attrayant point d'accès à l'eau.

Végétation

Le concept de végétation se base sur les espèces d'arbres existantes. En conservant une certaine cohérence au niveau des plantations, les paysages et les différents ambiances peuvent plus facilement être associés dans l'ensemble. Dans les endroits exempts d'intervention architecturale, les arbres existants seront conservés. Tous plantations de remplacement s'alignent sur le nouveau concept.

Cinq types de végétation ou de composition végétale structurent les lieux :

- "Le thème" : le thème se dégageant notamment le long de l'autoroute et du Rond-Point de la Maladrerie. Avec ses branches qui poussent très bas, cet arbre les efface d'autant sur rapport à la route.
(A Augmentation du nombre d'arbres)
- "Le peuplier" : les grands peupliers rythment à merveille le paysage. En référence aux arbres existants à l'ouest du Stade Pierre de Coubertin, la nouvelle allée de peupliers de l'Avenue Pierre de Coubertin souligne le point d'accès principal au stade tout en conférant à l'ensemble une belle apparence.
(A Plantations de remplacement le long de l'Avenue Pierre de Coubertin)
- "Le pin parasol" : le pin parasol (pinus pinaster) devient l'arbre principal du nouveau parc. Sur le terrain des quelques exemplaires déjà à l'emplacement du Flon, cette espèce est plantée en bordure des terrains de sport en guise d'écran de protection des visiteurs et publics. (A Nouvelles plantations)
- "Promenade" : les berges du Lac Léman recueillent toute sorte d'arbres d'arbre différentes. Seuls quelques endroits se démarquent par des plantations spécifiques. Dans l'ensemble, la Promenade est conçue de manière démocratique en termes de végétation, ce qui correspond bien à l'esprit du lieu. Les nouvelles plantations s'orientent sur les variétés d'arbres existantes. (A Compléter les espaces, plantations de remplacement)
- "Petits bois" : le long des terrains de sport, les espaces non utilisés se sont transformés au cours des années en petits bois. Ils sont conservés et remplacés en cas d'intervention architecturale. (A Protection, compléter les plantations)

Engagement de son du stade

Une prairie de fleurs est semée sur le nouveau toit du stade. Ce fait que la situation en toiture est largement préservée, il est possible qu'il s'y développe à long terme un espace naturel supplémentaire, un écosystème comme point aux diverses superficies du stade utilisées de façon hautement intensive.

Topographie

La structure topographique actuelle, telle qu'elle se présente le long des terrains de sport, est reprise et devient un élément central de la conception du parc. De légères élévations confèrent du relief au parc sa structure, tout en offrant aux visiteurs une vue d'ensemble et des espaces de détente. Des collines et des gradins en forme de tribune confèrent au lieu une structure décorative. De parts et d'autres, les promeneurs et les sportifs trouvent ainsi un cadre, tout en étant protégés dans le parc public.

Affectations

En dehors des diverses affectations sportives, l'espace vert doit être accessible et utilisable. Des situations sportives peuvent ainsi être créées, les terrains de sport se transformant en scènes, la promenade en spectacles. Les deux terrains symboliques remplacent les terrains en gazon naturel. Le terrain de sport "hockey sur gazon" est conservé.

Voies d'accès et places de stationnement

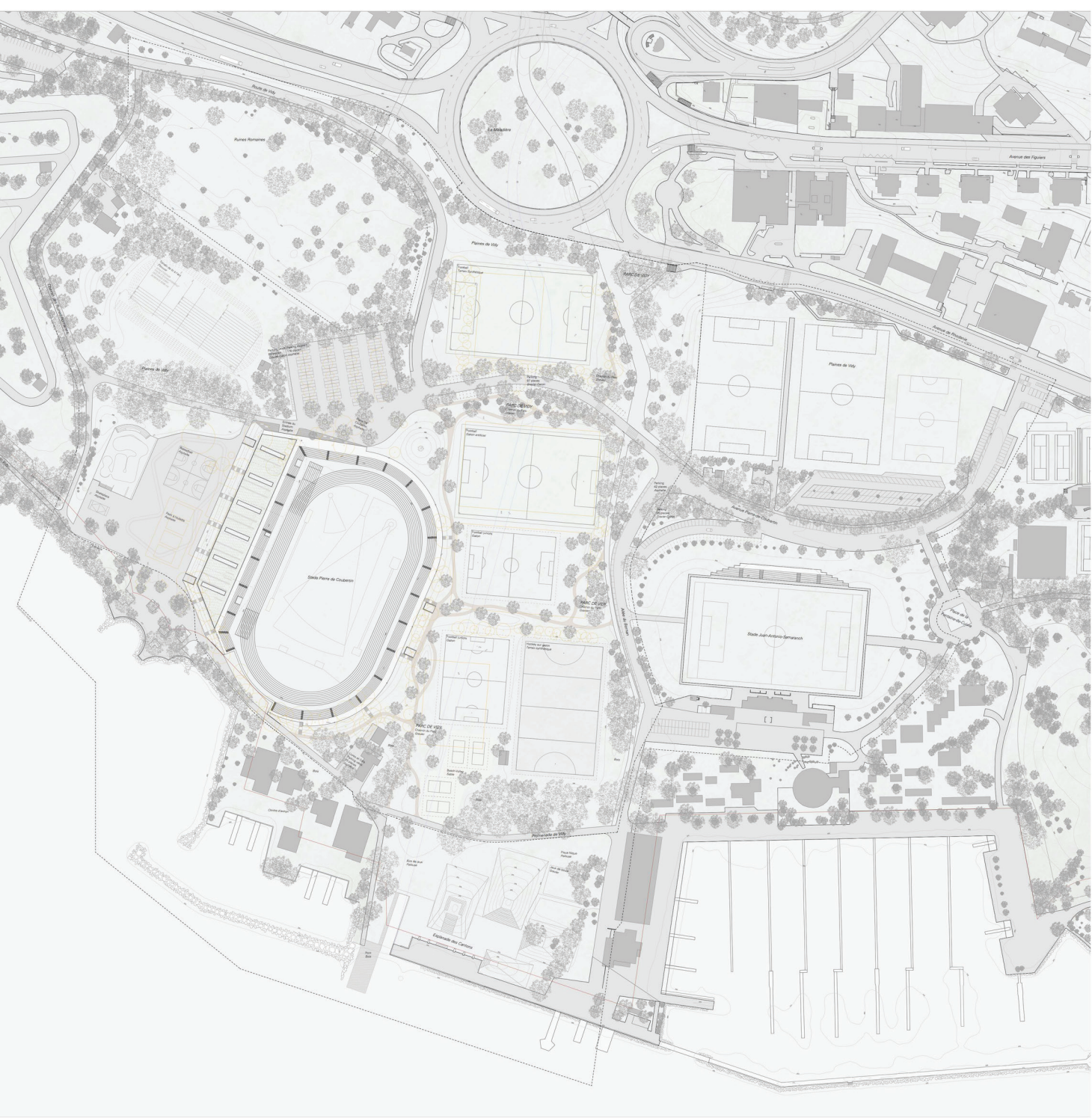
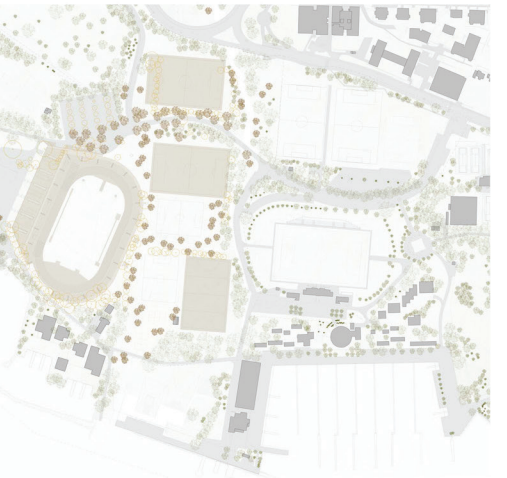
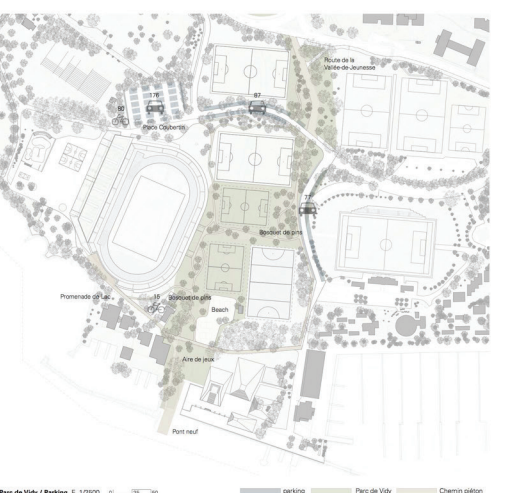
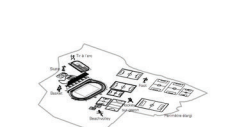
Le réseau de chemins forme un continuum de promenade lacustre, de routes d'accès à pied cyclable et d'espaces dédiés au sport. Les chemins principaux sont asphaltés, les nouveaux sentiers du parc revêtus de gravillon. Les places de stationnement pour voitures et vélos sont maintenues à leurs emplacements actuels.

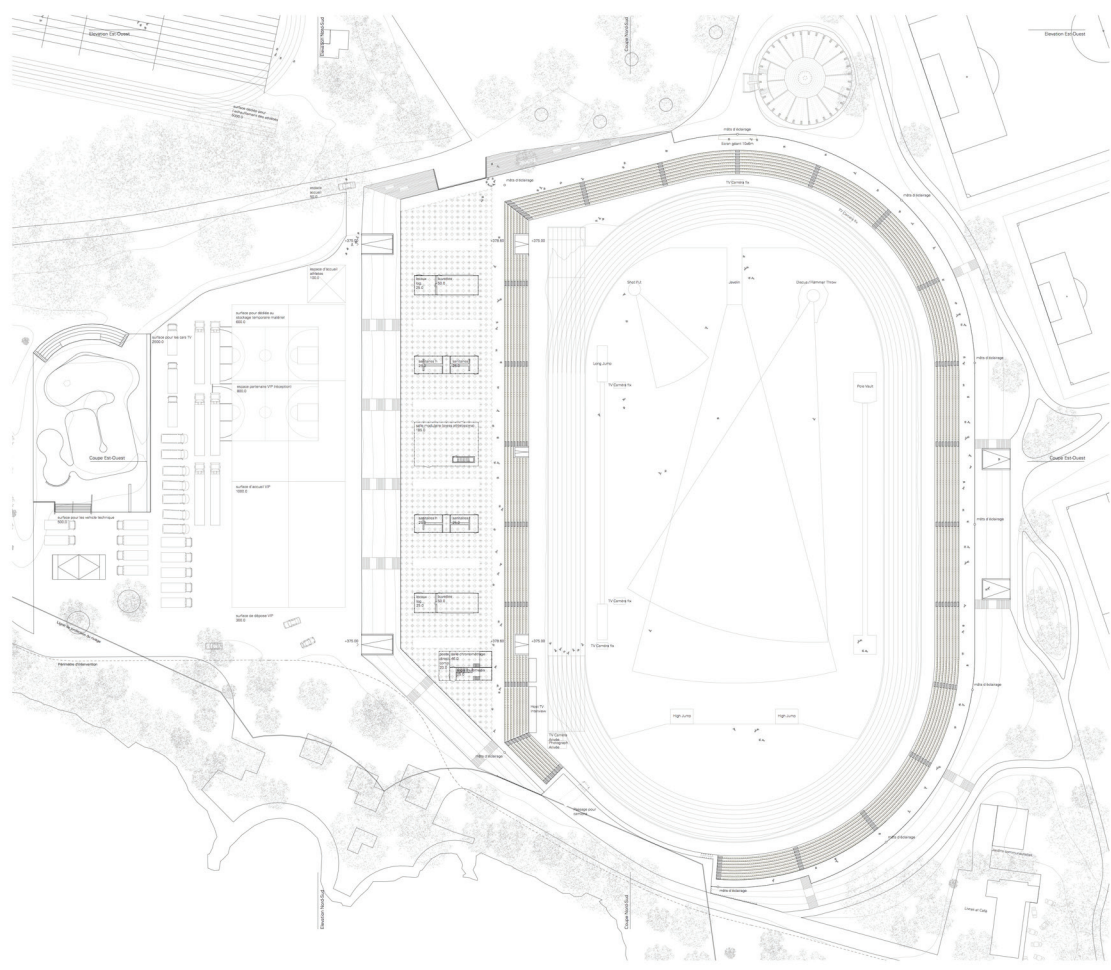
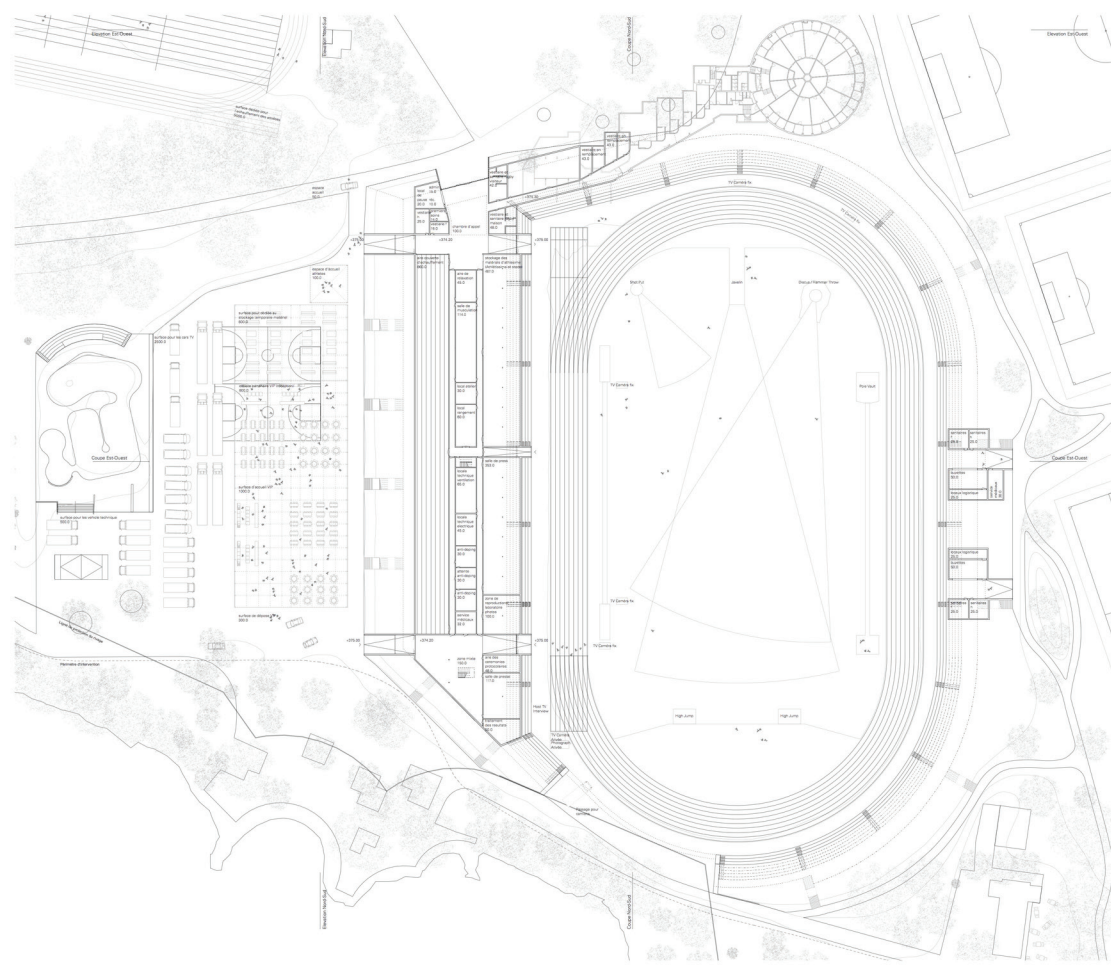
Le nombre de places de stationnement pour voitures et vélos est augmenté, le sol additionné d'un revêtement perméable fait de gravillons. A la station Piègeage des eaux, de nouvelles places de stationnement pour vélos seront construites.

- Peuplier
Peuplier hybride 20-25m
- Pin parasol
Plusieurs arbres 10-12m
- Mélange d'arbres
10-20m
- Charme
Coppines feuillues 10-15m



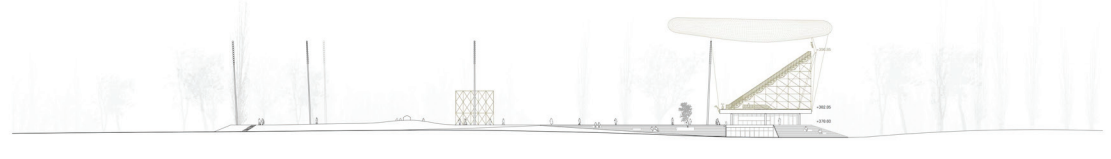
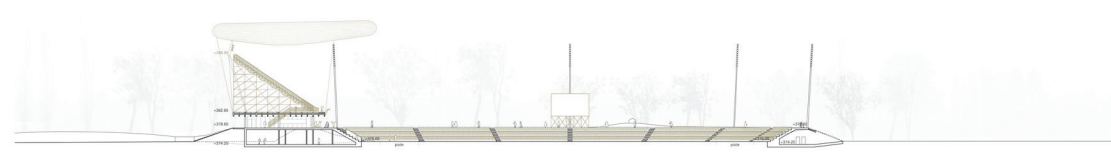
Terre de sport





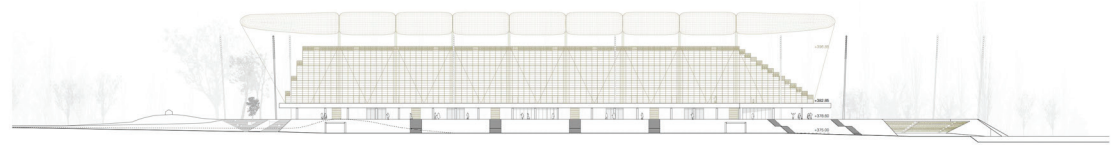
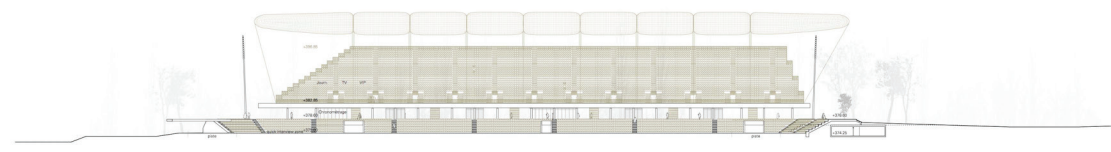
Plan niveau plate E. 1/600

Plan niveau plateau E. 1/600



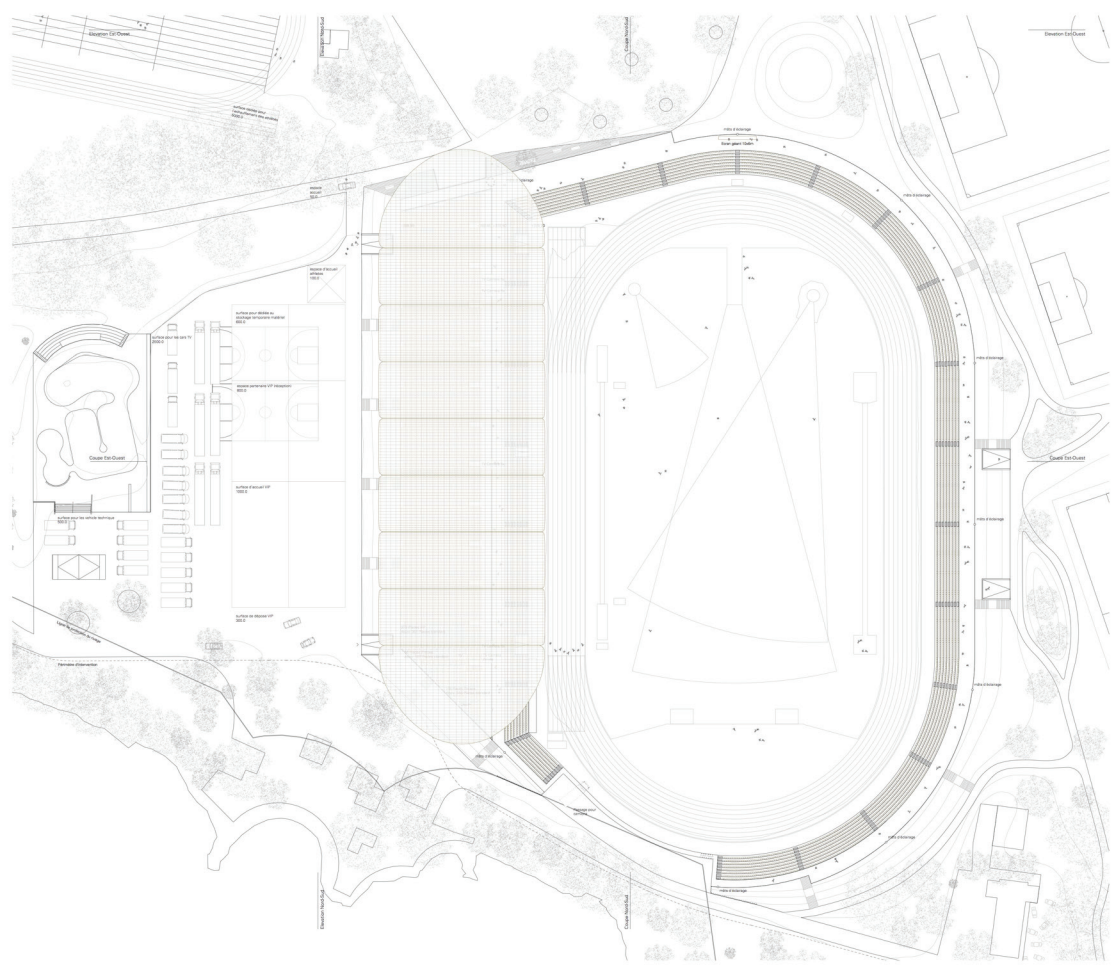
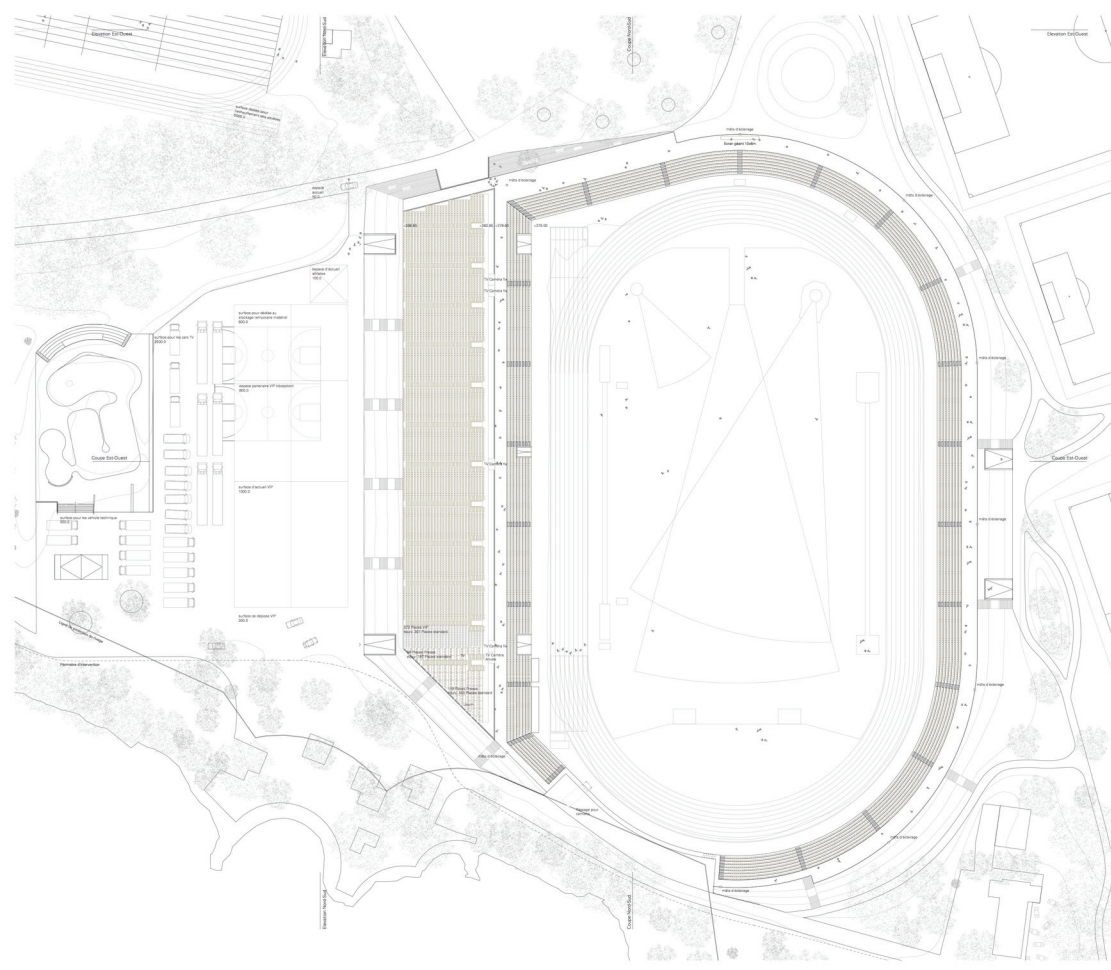
Coupe Est-Ouest E. 1/600

Elevation Est-Ouest E. 1/600



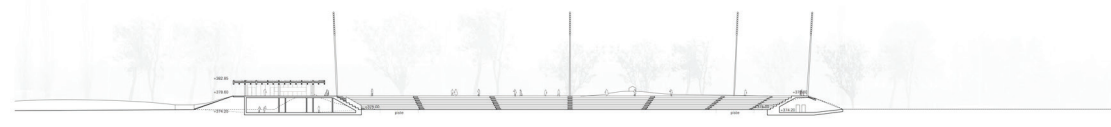
Coupe Nord-Sud E. 1/600

Elevation Nord-Sud E. 1/600



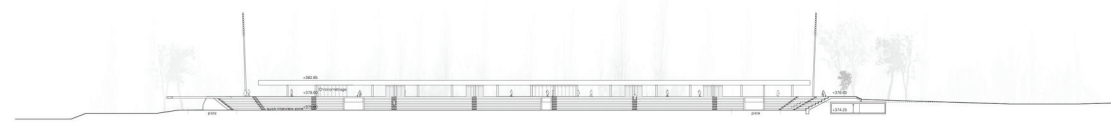
Plan gradins provisoires E. 1/500

Plan toiture mobile E. 1/500



Coupe Est-Ouest E. 1/500

Elevation Est-Ouest E. 1/500



Coupe Nord-Sud E. 1/500

Elevation Nord-Sud E. 1/500